



MINISTÈRES  
SOCIAUX

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

demat.social.gouv.fr

Démarche : ARSIF - Lauréats des épreuves de vérification des connaissances (EVC) – session 2021

Organisme : RH en santé PADHUE

## Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>

## Formulaire

INSTRUCTION N° DGOS/RH2/2024/93 du 21 juin 2024 relative aux dispositions dérogatoires et temporaires permettant de justifier l'autorisation d'exercice (ATE) de praticiens étrangers ayant obtenu un diplôme hors Union européenne (PADHUE), lauréats des épreuves de vérification des connaissances (EVC) ayant terminé leur parcours de consolidation des compétences (PCC) et en attente d'un passage devant la Commission nationale d'autorisation d'exercice (CNAE):  
Préambule :

Attention : cette procédure issue de l'Instruction du 21 juin 2024 concerne uniquement les PADHUE lauréats de EVC – session 2021 et ayant terminé leur parcours de consolidation des compétences (PCC) et en attente d'un passage devant la commission nationale d'autorisation d'exercice (CNAE).

L'ARS Ile-de-France dispose de la liste des praticiens candidats lauréats des EVC 2021.

Les lauréats des EVC d'une session antérieure à 2021 ne sont pas concernés par cette démarche.

Merci de consulter régulièrement votre adresse mail avec laquelle vous avez créé votre compte «démarche sociale »

La durée de validité de cette ATE ne peut aller au-delà du 30 juin 2025.

## IDENTITE DU DEMANDEUR

NOM

PRENOM

**DATE DE NAISSANCE**

**VILLE DE NAISSANCE**

**PAYS DE NAISSANCE**

**PROFESSION**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Médecin
- Chirurgien-dentiste
- Pharmacien
- Sage-femme

**SPECIALITE (médecin)**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Allergologie
- Anatomie et cytologie pathologique
- Anesthésie-réanimation
- Biologie médicale (médecin)
- Cardiologie et maladies vasculaires
- Chirurgie générale
- Chirurgie orale (médecin)
- Chirurgie pédiatrique
- Chirurgie maxillo-faciale
- Chirurgie orthopédique et traumatologie
- Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique
- Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire
- Chirurgie vasculaire
- Chirurgie viscérale et digestive
- Dermatologie et vénéréologie
- Endocrinologie diabétologie - nutrition
- Hépto-gastro-entérologie
-

## ARSIF - Lauréats des épreuves de vérification des connaissances (EVC) – session 2021

- Gériatrie
- Gynécologie médicale
- Gynécologie obstétrique
- Hématologie
- Maladies infectieuses et maladies tropicales
- Médecine cardiovasculaire
- Médecine et santé au travail
- Médecine générale
- Médecine interne et immunologie clinique
- Médecine intensive-Réanimation
- Médecine légale et expertises médicales
- Médecine d'urgence
- Médecine nucléaire
- Médecine vasculaire
- Médecine physique et de réadaptation
- Néphrologie
- Neurochirurgie
- Neurologie
- Oncologie
- Ophtalmologie
- Oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale
- Pédiatrie
- Pneumologie
- Psychiatrie
- Radiodiagnostic et imagerie médicale
- Réanimation médicale
- Rhumatologie
- Santé publique
- Urologie

# ARSIF - Lauréats des épreuves de vérification des connaissances (EVC) – session 2021

## PROFESSION (pharmacien)

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Biologie médicale (pharmacien)

Pharmacie polyvalente

## PROFESSION (Chirurgien-dentiste)

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Odontologie

Chirurgie orale

Médecine bucco-dentaire

Orthopédie dento-faciale

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre le diplôme d'état de la profession

Nom de votre établissement d'exercice lors du dépôt de votre dossier

ADRESSE MAIL

## PIECES JUSTIFICATIVES (à fournir obligatoirement au format PDF)

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce d'identité (titre de séjour, passeport)

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif attestant de la réussite aux EVC 2021

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation de fonctions de l'établissement de santé ou contrat de travail en cours dans un établissement de santé en région Ile-de-France :

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation individuelle justifiant de la remise du dossier auprès du centre national de gestion (CNG) :